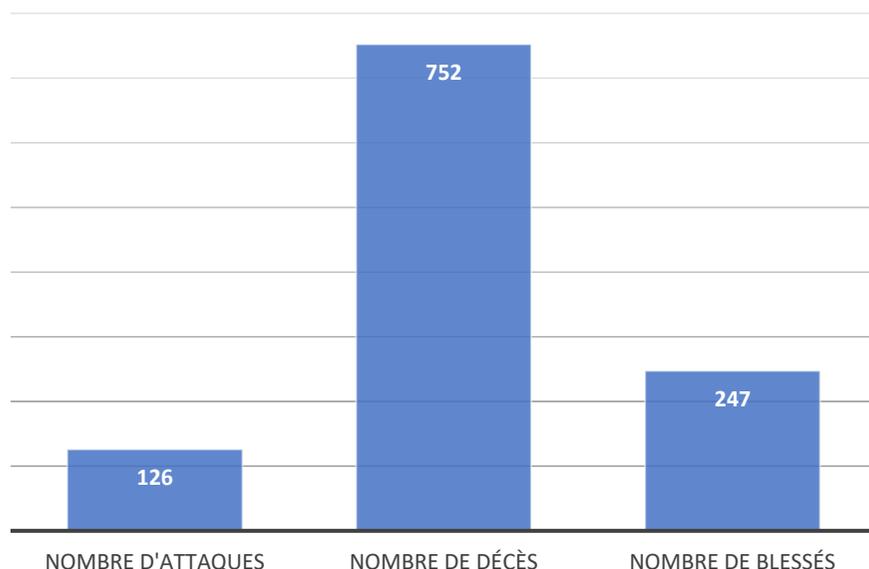


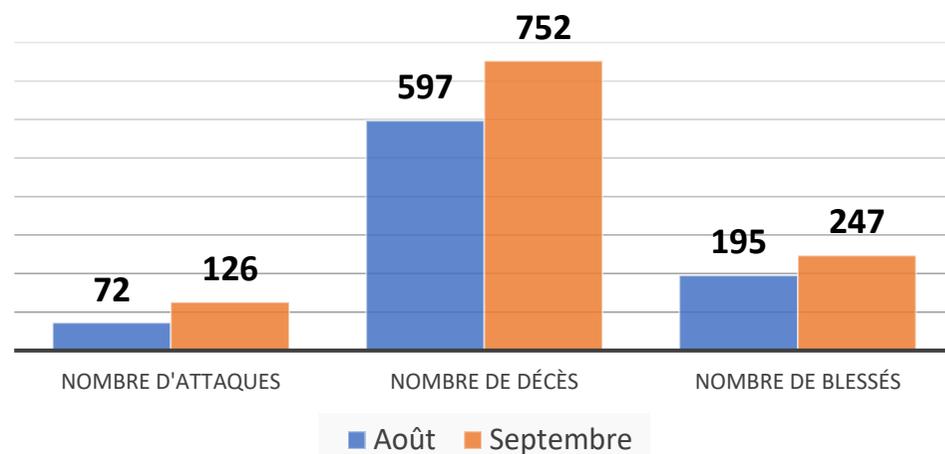
FICHE DESCRIPTIVE DU MENSUEL AFRICAIN SUR LE TERRORISME

1^{er} - 30 SEPTEMBRE 2022

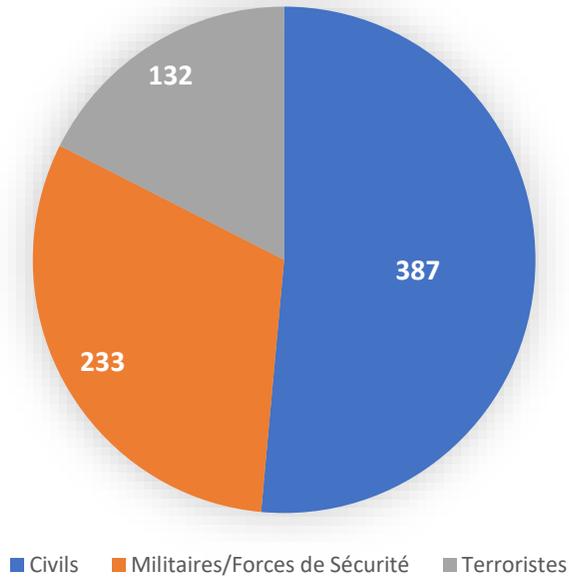
NOMBRE D'ATTAQUES TERRORISTES



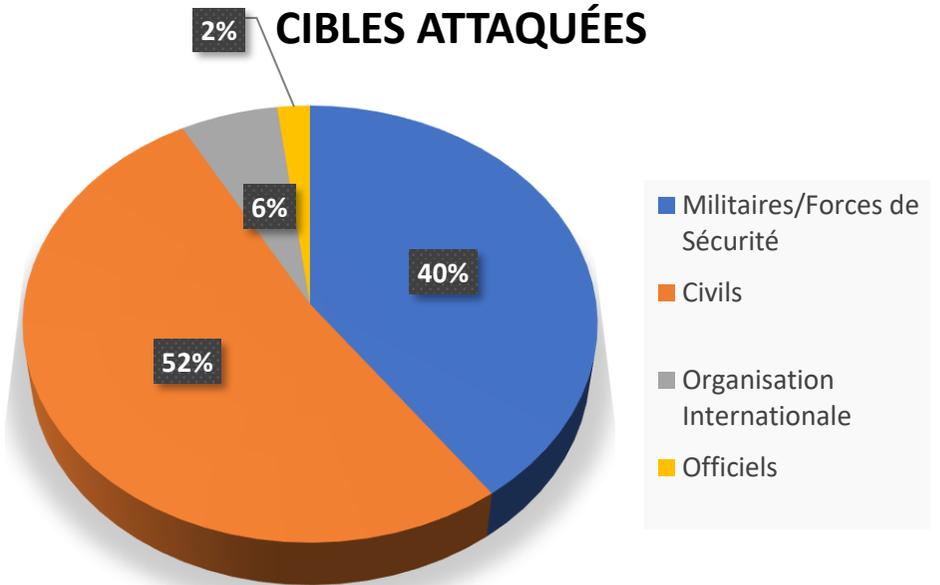
EVOLUTION DE LA MENACE: COMPARAISON DES MOIS DE JUIN ET DE JUILLET



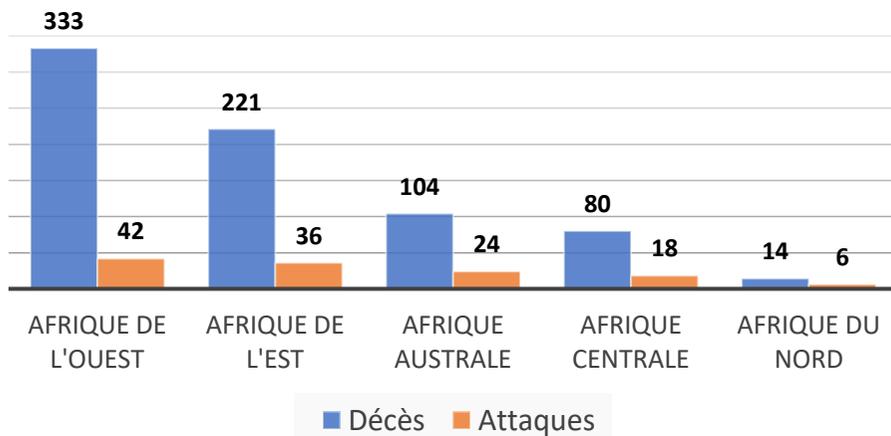
DÉCÈS PAR CATÉGORIES



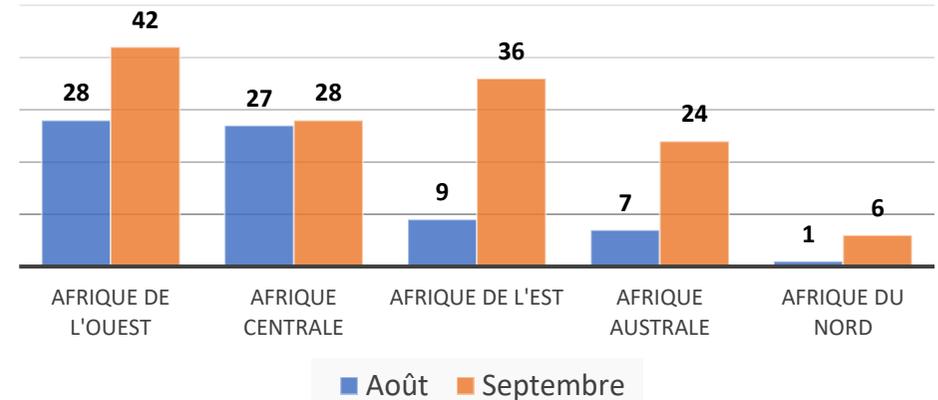
CIBLES ATTAQUÉES



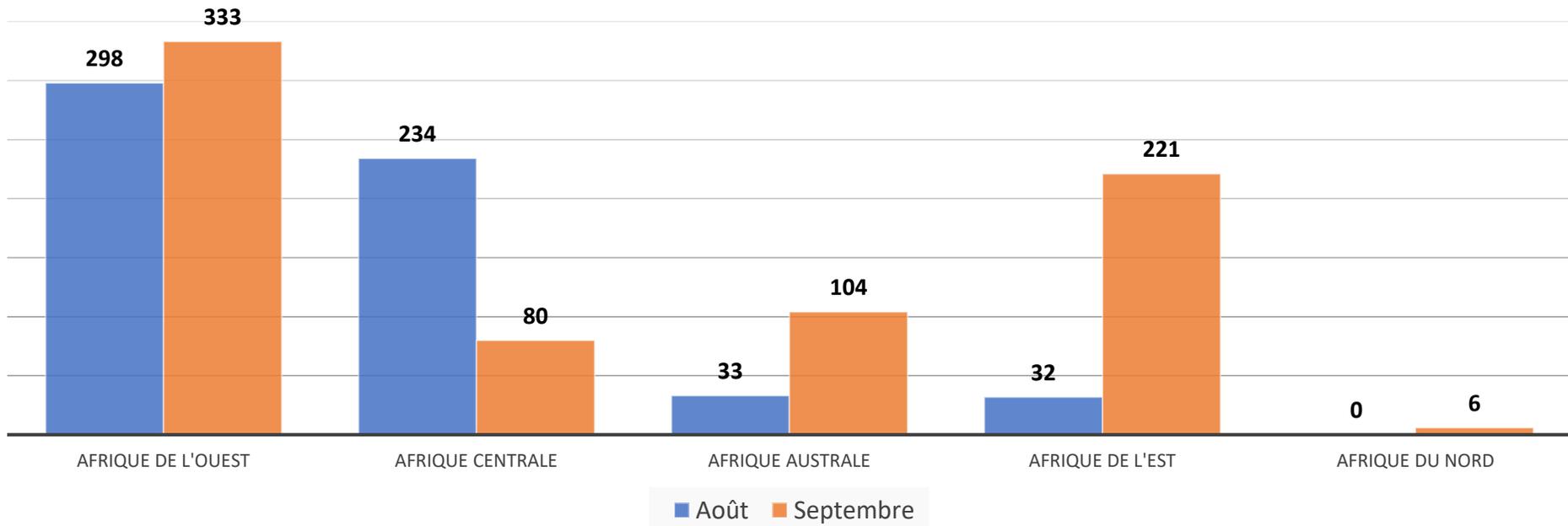
NOMBRE D'ATTAQUES ET DES DÉCÈS PAR RÉGIONS



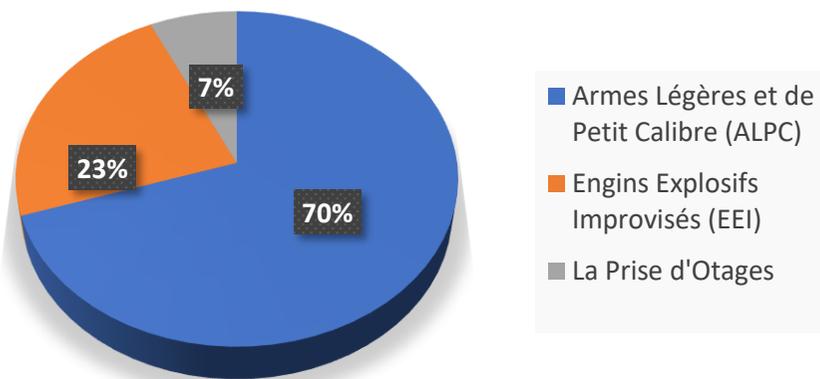
ÉVOLUTION DES ATTAQUES PAR RÉGIONS



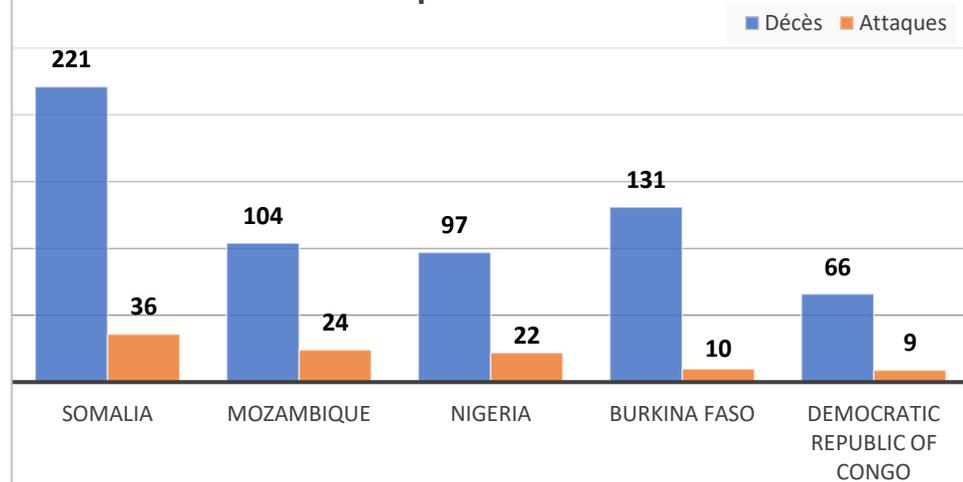
ÉVOLUTION DES DÉCÈS PAR RÉGIONS



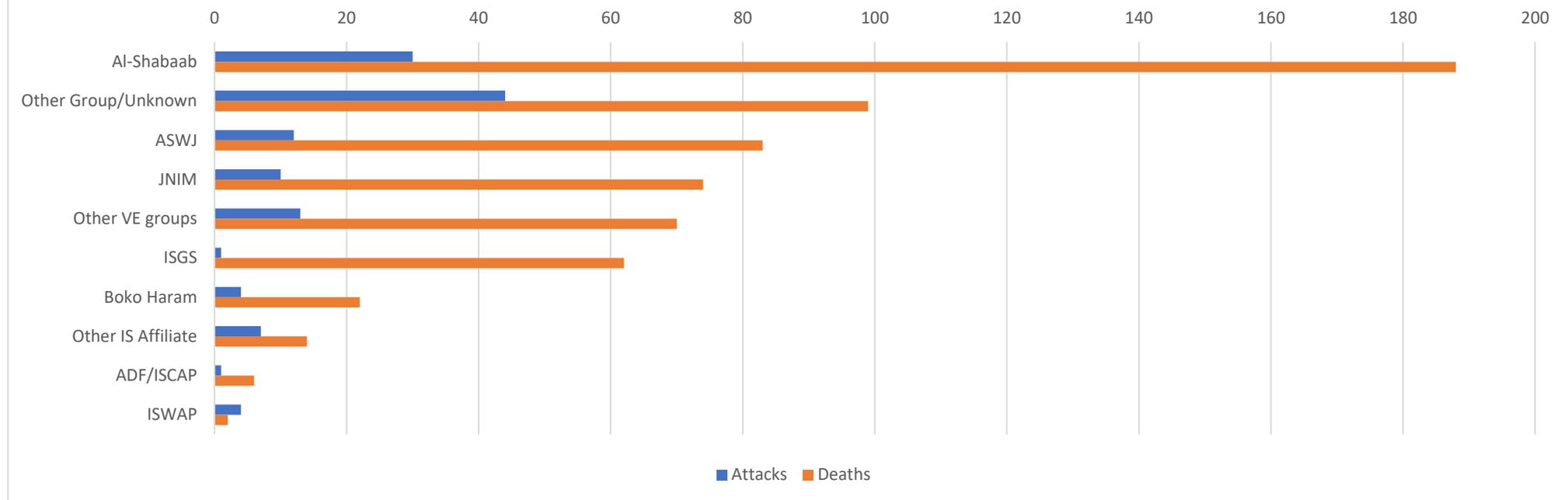
MOYENS D'ATTAQUES (POURCENTAGE)



Nombre d'Attaques et de Décès des cinq Pays les plus Affectés



ATTAQUES ET DÉCÈS IMPUTÉS AUX GROUPES TERRORISTES



A propos du CAERT/ACSRT

Le Centre Africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) a été créé en tant que structure de l'Union africaine en 2004. La décision de créer le Centre a été prise en 2002 dans le cadre du Plan d'action de l'UA pour prévenir et lutter contre le terrorisme. Le rôle principal est d'aider les États membres de l'UA à renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme. Son mandat comprend entre autres : la conduite de recherches, d'analyses et d'études sur la situation du terrorisme et des groupes terroristes en Afrique, la collecte d'informations sur le terrorisme, la création et la gestion d'une base de données sur le terrorisme et le partage avec les États membres de l'UA. Le Centre mène des missions d'évaluation dans divers États membres de l'UA afin d'évaluer leur capacité de lutte contre le terrorisme et leur conformité aux instruments juridiques internationaux. Le Centre fournit également des conseils sur les bonnes pratiques. Dans son effort de renforcement des capacités, le Centre organise des séminaires, des ateliers et des sessions de formation sur divers aspects de la lutte contre le terrorisme pour les États membres et facilite la rédaction de leur législation, stratégies et plans d'action antiterroristes conformément aux exigences des droits de l'homme.